



Négociations

Négociations Annuelles Obligatoires

Avril 2026



Pas d'aumône pour les petites mains

Nous n'avons pas pour habitude de revenir sur un sujet déjà traité, mais au vu des circonstances et des différentes communications de la direction et de certaines organisations syndicales (OS) nous mettant en cause, une mise au point semble donc nécessaire.

Il y a 1 mois, nous vous avons adressé un tract sur la fin de la NAO locale (à retrouver sur notre site) expliquant notre orientation vers la non signature. Une fois de plus et sans vergogne, la direction s'est empressée de mettre en avant les deux OS signataires (toujours les mêmes) et dans sa communication mélange NAO et intéressement (bonjour la confusion des genres pour ne pas dire plus) ! **Est-ce l'arrivée prochaine des élections professionnelles qui va déterminer les contre-pouvoirs de ces 4 prochaines années qui inquiète tant nos dirigeants ? Peut-être ?**

Aussi nous tenions à rétablir quelques vérités :

- Augmentation générale supplémentaire à l'initiative de la CEAPC : 0%
- Pas de plancher pour les plus bas salaires, contrairement aux autres années : 0%
- Prime valeur ajoutée : 0 €
- Enveloppe augmentation individuelle : 1,8% de la masse salariale... soit contrairement à ce qu'a affirmé une certaine OS...est en baisse par rapport à 2024 ! **Celle-ci sera affectée en priorité à l'augmentation de l'encadrement et en moyenne seulement 30% pour les revalorisations de novembre !!!**
- 74% des salarié-es sont attachés au système actuel du 13eme mois, pour autant la direction souhaite mettre en place le lissage sur 12 mois afin d'augmenter artificiellement les salaires...Ce sera sur la base du volontariat, espérons que cela ne soit pas comme pour MyAgence... **Bonjour le déni de démocratie !**
- 20 centimes/jour d'augmentation des tickets restaurant avec prise en charge de 60% par l'employeur... **quelle générosité !!!**



Ne pas jeter sur la voie publique

Vos représentants SUD-Solidaires

Karine JOUANNET, Gabriel BREUILLAT,
Marc PARTAUD, Pierrick GUÉRIN,
Sarah SANCHEZ, Jean Philippe DE BORTOLI



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Caisse d'épargne APC
(Aquitaine Poitou Charentes)
56, avenue François Malherbe - 79000 Niort
Tél. 07 45 25 61 48 / sudapc@sudbpce.com
LKD: Sud Solidaires Aquitaine Poitou Charentes



Négociations

Négociations Annuelles Obligatoires



- Passage de 27 000 à 27 500 euros brut du salaire plancher pour l'embauche des GC... Soit 1,41 euros/jour de plus... encore une fois : **quelle générosité !!!** Sud-Solidaires revendique toujours 31 000€/brut à l'embauche et 33 000€ au bout de 3 ans d'ancienneté.
- Et on allait oublier : la fameuse trajectoire à 3 ans pour celles et ceux qui seront encore présents (40% quittent l'entreprise avant, donc les efforts ne vont pas être colossaux) ; pour les plus jeunes d'entre vous, nous vous rappelons ou apprenons qu'en 2017 si la CGC et le SU n'avaient pas flingués l'accord sur les classifications à la promesse vague et non tenue par la direction de la création de métiers juniors et seniors nous n'en serions pas à ces salaires-là !

A la communication honteuse et tapageuse qui frôle le prosélytisme, nous préférons la vérité des chiffres... et l'honnêteté de nos actes ! Nous reconnaissons que la direction a fait preuve cette année, et ce n'est pas coutume, d'un effort sur les mesures non salariales (nous pensons à nos collègues de + de 58 ans notamment avec les 2 mesures les concernant).

Sud-Solidaires par l'intermédiaire de ses adhérent·es aurait pu être signataire si au moins **une** mesure (on n'était quand même pas gourmand) avait concerné les rémunérations au sens large du terme (un plancher pour l'augmentation générale, un coup de pouce sur les salaires, une participation aux bénéfices, etc, bref toute mesure qui aurait améliorée le pouvoir d'achat des salarié·e-s).

Mais Rien : dans une caisse au 3 milliards de fonds propres et presque 100 millions de bénéfices, qui trouve le moyen de prêter au groupe (qui dispose pourtant de 70 milliards de fonds propres) 150 millions pour aller faire ses emplettes à l'étranger, comment ne peut-on pas trouver 2 millions pour que ses salarié·es vivent dignement ???!!!

Preuve que nous ne sommes pas sectaires, le 19 mars Sud-Solidaires a voté avec la CGC et la délégation employeur pour repousser la hausse de 9% de la cotisation de votre mutuelle, contre l'avis de l'UNSA et de la CFDT.



**Vous partagez nos idées
Rejoignez-nous**

Vos représentants SUD-Solidaires

Karine JOUANNET, Gabriel BREUILLAT,
Marc PARTAUD, Pierrick GUÉRIN,
Sarah SANCHEZ, Jean Philippe DE BORTOLI



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Caisse d'épargne APC
(Aquitaine Poitou Charentes)
56, avenue François Malherbe - 79000 Niort
Tél. 07 45 25 61 48 / sudapc@sudbpce.com
LKD: Sud Solidaires Aquitaine Poitou Charentes